

Province de Québec

Municipalité de Sainte-Perpétue

MRC de l'Islet

À une séance ordinaire du conseil de cette municipalité tenue mardi le 4 juillet 2017 à 19 : 00 heures sont présents Mesdames Stéphanie Lizotte, Caroline Caron, Messieurs Pierre Harton, Claude Daigle, Yan Chouinard tous conseillers formant le quorum sous la présidence de Madame Céline Avoine, maire.

La conseillère Guylaine Cloutier est absente et nous a confirmé son absence.

124-07-2017

Lecture et adoption de l'ordre du jour

Proposé par le conseiller Claude Daigle, appuyé par le conseiller Yan Chouinard et résolu que l'ordre du jour soit adopté.

Ordre du jour

Séance ordinaire du 4 juillet 2017

À 19 : 00 heures

- 1- Lecture et adoption de l'ordre du jour;
- 2- Lecture et adoption du procès-verbal;
- 3- État des revenus et dépenses au 30 juin 2017;
- 4- Pro-maire pour juillet, août, septembre et octobre 2017(Stéphanie Lizotte);
- 5- Autorisation signature des chèques;
- 6- Annulation résolution #115-06-2017 pour programme TECQ 2014-2018;
- 7- Nouvelle résolution pour le programme TECQ 2014-2018
- 8- Résolution pour Programme de réhabilitation du réseau routier local
- 9- Fauchage des rangs et rues;
- 10- Résolutions suite à la rencontre de travail :
 - 10.1 Piscine engagement sauveteur;
 - 10.2 Pelle mécanique (location);
 - 10.3 Jeux d'eau
 - 10.4 Église;
 - 10.5 Bureau vendredi
- 11- Demandes : Josée Mignault, Maison de la Famille MRC L'Islet, Comité de la famille,
- 12- Compte-rendu des comités;
- 13- Liste de correspondances;
- 14- Varia :
 - Lignage des rangs
 - Lettre
 - Compte de dépenses
 - Réparation piscine
 - Colporteur
 - Contrat travail
 - Demande politique familiale
 - Courriels et suivi des dossiers
 - Décoration
- 15- Acceptation des comptes;
- 16- Période des questions;
- 17- Levée de la séance.

125-07-2017 Lecture et adoption du procès-verbal

Proposé par la conseillère Stéphanie Lizotte, appuyé par le conseiller Claude Daigle et résolu que le procès-verbal du 5 juin 2017 soit adopté

Le conseiller Yan Chouinard n'est pas d'accord avec la résolution pour refaire les trottoirs.

Présentation de l'état des revenus et dépenses au 30 juin 2017

126-07-2017

Pro-maire pour juillet, août, septembre, octobre 2017

Proposé par le conseiller Claude Daigle, appuyé par le conseiller Yan Chouinard et résolu que la conseillère Stéphanie Lizotte soit nommée pro-maire pour juillet, août, septembre et octobre 2017.

127-06-2017

Autorisation signature des chèques

Proposé par le conseiller Pierre Harton, appuyé par la conseillère Caroline Caron et résolu que les personnes suivantes sont dûment autorisées à signer les chèques pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Perpétue :

Madame Céline Avoine, maire;

Madame Stéphanie Lizotte, pro-maire;

Madame Marie-Claude Chouinard, d.g.s.t.

Madame Lorraine B. Morneau, d.g.a.s.t.a.

Que cette résolution remplace la résolution 49-03-2017

128-07-2017

Annulation de la résolution 115-06-2017 pour programme TECQ

Proposé par le conseiller Pierre Harton, appuyé par la conseillère Stéphanie Lizotte et résolu d'annuler la résolution numéro 115-06-2017 pour le programme TECQ.

129-07-2017

Résolution pour programmation (TECQ) 2014 à 2018

Attendu que :

- La municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;

- La municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

Proposé par le conseiller Claude Daigle, appuyé par la conseillère Stéphanie Lizotte et il est résolu que :

- La municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- La municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;
- La municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;
- La municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28\$ par habitant par année, soit un total de 140\$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme;
- La municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution;
- La municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux ci-jointe, comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de dépenses des travaux admissibles jusqu'au 31 mars prochain.

130-07-2017 Programme réhabilitation du réseau routier local

Attendu que la municipalité de Sainte-Perpétue a pris connaissance des modalités du Volet Redressement des infrastructures routière locale (RIRL);

Attendu que la Municipalité de Sainte-Perpétue désire présenter une demande d'aide financière au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) pour l'élaboration des plans et devis de travaux d'amélioration du réseau routier local de niveaux 1 et 2;

Attendu que les interventions visées dans la demande d'aide financière sont inscrites à l'intérieur d'un plan d'intervention pour lequel la MRC de l'Islet a obtenu un avis favorable du MTMDET;

Pour ces motifs, sur proposition du conseiller Pierre Harton, appuyé par la conseillère Stéphanie Lizotte, il est unanimement résolu et adopté que le conseil de la municipalité de Sainte-Perpétue autorise la présentation d'une demande d'aide financière et confirme son engagement à faire élaborer les plans et devis selon les modalités établies dans le cadre du volet RIRL.

131-07-2017

Fauchage des rangs et rues

Proposé par le conseiller Claude Daigle, appuyé par le conseiller Pierre Harton et résolu d'engager Monsieur Joël Bourgault pour le fauchage des rangs et des rues comme par les années passées et ce, au taux de 55.00\$ de l'heure qui représenterais environ plus ou moins un montant de 2337.50\$ plus les taxes applicables et ce, tout dépend du nombre d'heures de travail.

132-07-2017

Engagement de Madison Anctil à la piscine

Proposé par le conseiller Claude Daigle, appuyé par la conseillère Stéphanie Lizotte et résolu d'engager Madison Anctil à la piscine municipale et ce, pour aider lors du cours de Junior 1 environ 2 heures par semaine au même salaire que notre sauveteur.

133-07-2017

Location d'une pelle mécanique

Proposé par le conseiller Pierre Harton, appuyé par la conseillère Stéphanie Lizotte et résolu d'accepter la demande de M. Mario St-Pierre de louer la pelle mécanique de M. Pierre Thibault pour des travaux dans différents rangs au coût de 40.00\$/heure plus les taxes applicables pour les semaines du 10 au 28 juillet et du 7 au 18 août 2017.

Avis de motion

est par la présente donné par la conseillère Caroline Caron qu'un règlement sera présenté à une prochaine séance pour l'achat et l'installation de jeux d'eau.

134-07-2017

Demande de Mme Josée Mignault

Proposé par le conseiller Claude Daigle, appuyé par la conseillère Stéphanie Lizotte et résolu que le conseil défrayera les coûts du transport dans les zones à risques comme les années passées.

135-07-2017 Demande de la Maison de la Famille

Proposé par le conseiller Yan Chouinard, appuyé par le conseiller Pierre Harton et résolu que le conseil défrayera 2 cours de Karaté dans le cadre d'accès loisirs de la Maison de la Famille pour l'automne et l'hiver 2017-2018.

136-07-2017 Demande du comité de la Famille pour la journée familiale le 12 août prochain

Proposé par le conseiller Claude Daigle, appuyé par le conseiller Pierre Harton et résolu que le conseil autorise le Comité de la Famille pour la journée familiale le 12 août prochain. Que le conseil autorise la Brigade des incendies si les effectifs le veulent de participer à cette journée pour les feux d'artifices et le feu de joie en soirée. Que le conseil autorise que la piscine soit ouverte à la population et ce, gratuitement de 13 :00 à 17 :00 heures. Que le conseil défrayera le coût du gâteau ainsi que des petits présents pour l'arcade lors de la journée.

Les membres du conseil donnent les comptes rendus des comités.

VARIA :

137-07-2017 Demande de soumission pour le lignage des rangs

Proposé par la conseillère Stéphanie Lizotte, appuyé par le conseiller Claude Daigle et résolu de demander des soumissions pour le lignage des rangs.

138-07-2017 Autorisation donnée aux propriétaires du matricule 4512-77-3096 pour les structures servant pour sa ferme

Considérant que nous avons reçu une lettre de la part des propriétaires du matricule 4512-77-3096 concernant les structures temporaires installées pour des poulaillers d'été pour répondre aux exigences de production biologique;

Considérant que les structures servent à la pérennité de leur ferme;

Il est résolu à l'unanimité par les membres du conseil présent d'autoriser que les structures temporaires installées servant de poulaillers d'été restent en place et ce, pour la pérennité de la ferme.

139-07-2017

Acceptation des comptes :

Proposé par le conseiller Pierre Harton, appuyé par le conseiller Claude Daigle et résolu que les comptes suivants soient et sont adoptés et que nous avons les crédits nécessaires pour acquitter ces montants

Journaux des déboursés et JG 49858.90\$

Comptes fournisseurs et JG 104591.98\$

Classés en annexe

Marie-Claude Chouinard, d.g.s.t

Les factures ont été vérifiées par Madame Céline Avoine et Madame Guylaine Cloutier

La période des questions débute à 21 :15 heures.

140-07-2017

Levée de la séance

Proposé par la conseillère Stéphanie Lizotte, appuyé par le conseiller Yan Chouinard et résolu que la séance soit levée à 21 :28 heures.

Maire

Directrice générale